Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =

Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1989)

Heft: 35: [Édition française]

Rubrik: Le caissier vous annonce

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

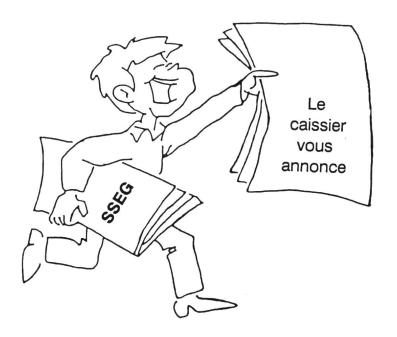
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A TOUS LES MEMBRES INDIVIDUELS
DE NOTRE SOCIETE.

Tout d'abord, il aimerait remercier toutes les personnes ayant arrondi le montant de leur cotisation par un don. 36 dons ont ainsi été enregistrés et déposés sur un compte spécial "donations". Ces 36 donateurs bien intentionnés, réconfortent le moral du caissier et des autres membres du comité, souvent sollicités outre mesure pour la reconduction de leurs activités bénévoles après de longues et parfois difficiles années.

Lors de l'assemblée générale du 29 avril 1989 à Glaris il fut décidé de maintenir le modeste montant des cotisations à Fr. 35.- par an.

Votre appréciation du travail considérable fourni par le comité central se traduirait positivement par votre règlement <u>dans les trente jours</u> de ce montant, à verser sur le CCP de la SSEG à Berne, N° 30-9859-9. Votre geste nous épargnerait d'inutiles et coûteu frais de rappel.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Les changements d'adresse doivent comme précédemment être communiqués <u>seulement</u> au caissier central.